

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Case postale 136
1024 ECUBLENS

PROCES-VERBAL

de la séance du 6 mars 2013

19 h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2012
- 3) Correspondance – communications
 - Accueil parascolaire – ouverture aux futurs 1-2P (CIN)
 - Etudes surveillées 5 à 9 – nouvel horaire pour le 2^{ème} semestre
 - Observateurs APM
 - Trotinettes
 - Mémento à l'usage des parents, enfants et adolescents
- 4) Informations de la Direction des écoles :
 - Introduction de la LEO et d'Harmos – rentrée d'août 2013
 - Utilisation des téléphones portables à l'école
- 5) Informations groupe de travail : fêtes de fin d'année
- 6) Retour d'informations de l'assemblée du 21 novembre – secteur parents
- 7) Divers – Propositions individuelles

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	M. Jean-Luc	ROGGO	Conseiller communal
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Isabelle	COSTA RUBIN	Doyenne primaire
	Mme Marie-Claire	BERGERON	Enseignante
	M. Romain	BERARD	Enseignant-Médiateur
	Mme Clémentine	HUBLEUR	Parents
	Mme Maïté	PEREZ CHEVALLAZ	Parents
	Mme Karine	VERNEZ THOMAS	Parents
	M. Giuseppe	BIANCANIELLO	Centre de Jeunes
	M. Vincent	GUYAZ	Pasteur
	Mme Natascha	ALLENBACH	APE
	M. Aitor	IBAROLA	Commission d'intégration
<u>Excusés</u> :	Mme Catherine	GAUCHOUX	Conseillère communale
	M. Jorge	IBAROLA	Conseiller communal
	Mme Barbara	SCHLITTLER	Parents
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini ouvre la séance et souhaite la bienvenue à cette séance du Conseil d'établissement.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2012

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2012 est adopté sans modification, avec remerciements à son auteur.

3. Correspondance - communications

- **Accueil parascolaire – ouverture aux futurs 1-2P (CIN)**
 - o Les inscriptions reçues à ce jour par la direction de l'APEMS permettent l'ouverture aux enfants des degrés 1-2P (CIN) pour la rentrée d'août 2013. L'ouverture de cet accueil est conditionnée par l'acceptation du Conseil communal de mai lors du préavis sur les budgets complémentaires.
- **Etudes surveillées 5 à 9 – nouvel horaire pour le 2^{ème} semestre**
 - o A la demande du conseil des délégués des élèves, un nouvel horaire pour les études surveillées 5 à 9 a été instauré pour le 2^{ème} semestre, soit les lundis, mardis et jeudis de 15h.30 à 16h.15 et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h.45 à 13h.30. Le taux de fréquentation aux études surveillées n'est malheureusement pas satisfaisant. Sur 555 élèves potentiellement concernés, seuls entre 0 et 4 élèves s'y présentent. Cette prestation restera donc opérationnelle que jusqu'à mi-mai si le nombre d'élèves n'augmente pas d'ici là.
- **Observateurs APM**
 - o Les membres du Conseil d'établissement ne seront pas, pour cette année, sollicités en qualité d'observateurs des examens Approche du Monde. M. Aitor Ibarrola prend acte de cette décision que personnellement il regrette.
- **Trottinettes**
 - o Une installation de parc à trottinettes est prévue dans tous les collèges aux endroits à parking. Elle sera opérationnelle d'ici à fin avril, en principe. Dans le dossier remis aux parents des futurs élèves 1-2P (CIN) se trouve une brochure éditée en partenariat avec le

TCS – l'ATE et la Police, traduite dans 9 langues et dans laquelle il est mentionné que « les trottinettes, patins et planches à roulettes ne conviennent pas au chemin de l'école ». Parallèlement, un sondage est effectué auprès du directeur des écoles par Polouest – Sécurité dans l'Ouest lausannois - au sujet de l'usage des trottinettes sur le chemin de l'école. Compte tenu des nombreux avis différents quant au bon usage des trottinettes, la Direction des écoles s'efforce de trouver la cohérence à travers toutes les mesures contradictoires mises en œuvre à ce propos.

- **Mémento à l'usage des parents, enfants et adolescents**

- En janvier 2010, le Conseil d'établissement avait par écrit sollicité Polouest pour l'édition d'une nouvelle brochure précédemment nommée « Memento 10-18 ». L'année dernière une brochure éditée sous le nom de « Mémento à l'usage des parents, enfants et adolescents » a été diffusée, dont la validité prévaut sur l'entier du territoire cantonal. Une séance à l'attention des parents a été organisée le 7 février 2013, à l'attention des parents des élèves des degrés 6 – 7 et 8. A cette occasion, ce document leur a été remis. Dès la rentrée d'août 2013, **Mme Manzini** souhaite que cette brochure soit diffusée à tous les nouveaux élèves qui seront scolarisés pour la première fois au Pontet. Un exemplaire est remis également à chaque membre présent du Conseil d'établissement.

Mme Manzini donne lecture de la réponse de la Municipalité au Conseil d'établissement suite à son courrier du 8 novembre 2012. Le sujet des trottinettes a été évoqué ci-dessus. M. Aitor Ibarrola insiste pour avoir le retour d'information sur le choix des décisions relatives au dossier de la sécurité sur le chemin de l'école. Quant à l'Ecopoint il ne présente à ce jour pas de danger, ou en tous les cas est moins gênant que supposé au départ.

Un dossier « rouge » est remis à chaque parent lors des inscriptions à l'école infantine. Un exemplaire est mis à disposition des membres du Conseil d'établissement qui souhaite prendre connaissance de son contenu qui est le suivant :

- Lettre de la doyenne concernant les dérogations d'âges + coupon
- Aux parents des élèves inscrits au cycle initial - Rentrée d'août 2013
- Horaires du cycle initial pour les années scolaire 2013-2014
- Vacances scolaires vaudoises
- Association des parents d'élèves
- Grille horaire des classes primaires d'Ecublens
- Tous ensembles à l'école en toute sécurité
- Petit guide, trucs et astuces (le Pédibus)
- Mais qu'est-ce donc que le Pédibus ?
- Chère maman, cher papa, votre enfant se rendra bientôt à l'école infantine (TCS-Police)
- Prêt pour l'école
- Le chemin de l'école : une aventure (Association Transports et Environnement)
- Bilan de santé du médecin traitant à transmettre à l'infirmier scolaire
- Circulaire explicative et formulaire d'inscription APEMS
- Circulaire explicative et formulaire d'inscription réfectoire
 - ⇒ si parent allophone : Français en Jeu Ouest lausannois
 - ⇒ si parent allophone : Cours de français gratuits pour parents "Apprendre l'école" à Ecublens

4. Informations de la Direction des écoles

M. Lugon remet à chaque membre présent un schéma comparatif du système scolaire vaudois comparant l'avant et l'après la mise en œuvre d'Harmos. Ce document est joint au présent procès-verbal.

M. Lugon donne l'information des principales nouveautés consécutives à l'introduction simultanée d'Harmos et de la LEO en août 2013 :

- L'école devient obligatoire dès 4 ans révolus au 31 juillet de l'année en cours. Des dérogations seront encore possibles jusqu'en 2015.
- Les futurs élèves de 1P suivront 18 périodes de cours hebdomadaires (4 matinées et un après-midi). Ceux de 2P auront quant à eux 26 périodes hebdomadaires (toutes les matinées et 3 après-midi).

- Les maîtrises de classe (1 période hebdomadaire) sont introduites dans les degrés 1P à 6P. Cette nouveauté provoquera de grandes difficultés organisationnelles.
- L'établissement d'Ecublens étant primaire et secondaire, il n'y aura pas de changement de direction pour les élèves et les enseignants.
- Les futurs élèves de 7P et 8P, même que devenant primaires seront scolarisés au Pontet.
- Les modalités d'orientation changent fin de 8P. L'orientation et la mise en niveaux des élèves se feront désormais uniquement sur la base des notes (moyennes annuelles). En juin 2013, les conditions pour accéder à la VP sont d'obtenir un minimum de 19 points dans le groupe I (FRA-MAT-ALL-SCN) et de 9 points dans le groupe 2 (HIS-GEO). En 2014, ces limites seront revues à la hausse.
- Au 9^{ème} degré, les élèves seront répartis en deux voies : la VP et la VG. Au sein de la VG, l'enseignement du français, des mathématiques et de l'allemand sera dispensé en niveaux (1 et 2). Dans les deux voies, différentes options seront proposées. L'organisation des niveaux et des options relève de la quadrature du cercle au niveau de la répartition de l'enseignement et des horaires.
- En 2013, les 10^{ème} et 11^{ème} degrés ne sont pas touchés par la LEO, mais seulement par Harmos. Les trois voies actuelles (8VSO-VSG-VSG) sont conservées.
- De la même manière en 2014, les élèves du futur 11^{ème} degré termineront leur scolarité sous l'ancien régime.

Une séance de présentation des options spécifiques, sous forme de stands, aura lieu le 7 mars 2013, à 18h.00 à l'Espace Nicollier, avec, en préambule, une séance d'introduction par la Direction des écoles. Les membres du Conseil d'établissement sont les bienvenus à cette séance s'ils le souhaitent.

Un débat s'instaure au sujet de l'utilisation des téléphones portables à l'école. Aucune décision n'est prise, mais un groupe de travail est constitué pour convenir d'une solution appropriée sur le sujet. Un vote montre cependant que 8 membres sont pour l'interdiction formelle des téléphones portables à l'école, 3 membres sont contre et 2 membres s'abstiennent. La décision est reportée à la prochaine séance du 19 juin et sera basée sur les réflexions du groupe de travail composé de Mmes Allenbach, Hubleur, Manzini, Vernez-Thomas et MM. Aitor Ibarrola et Biancaniello.

5. Informations groupe de travail : fêtes de fin d'année

Mme Costa Rubin informe que les enseignant-e-s ont reçu un premier courrier pour annoncer la fête qui se déroulera lors de la matinée du vendredi 5 juillet 2013 sur le thème du « Far West » prévu pour les élèves des classes primaires. Les élèves du CYT pourront défiler avec le cortège selon leur choix. Une à deux classes du CYT6 sont pressenties pour défiler en qualité de porteurs de panneaux. Deux classes de 8^{ème} année se sont portées volontaires pour la préparation de la collation. Les membres du Conseil d'établissement sont à nouveau sollicités pour le gonflage des ballons. Les informations relatives aux horaires leur parviendront en temps utile. Trois groupes de musiciens ont d'ores et déjà été engagés pour défiler.

6. Retour d'informations de l'assemblée du 21 novembre – secteur parents

A l'occasion de cette assemblée, 40 parents étaient présents. Le thème choisi pour cette séance était la communication avec la présence de Mme Marianne Ré. Les parents ont relevé le caractère confidentiel de certaines informations évoquées par les élèves dans le cadre des cours de communication en classe. Lors de situation particulière la maîtresse de communication propose un entretien en privé afin d'éviter tout conflit de loyauté en fonction du sujet discuté.

7. Divers – Propositions individuelles

Mme Allenbach nous informe qu'un courrier de la part de l'APE a été adressé au Conseil d'établissement à propos de l'organisation des devoirs surveillés. Ce courrier n'a pas été reçu à ce jour.

M. Biancaniello soumet un projet de formation sur le sujet de la prévention des violences et promotions des compétences dans les relations amoureuses auprès des jeunes dont le thème est sortir ensemble et se respecter. M. Biancaniello remet aux personnes intéressées un descriptif de cette formation.

Le projet « Piccolo Voice » a démarré ce jour dans les locaux du CSCE, couplé d'un nouveau projet nommé « Mama Voice », conçu par la Commission d'intégration Suisses - Etrangers. Les inscriptions récoltées durant la semaine d'inscriptions à l'école enfantine ont été nombreuses et ces projets ont remporté un vif intérêt. D'un point de vue administratif, ces projets sont soutenus activement par le Service administratif de la Direction des écoles et le Service des affaires culturelles.

Séance levée à 21 h.10

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey